

*SESSION ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU  
S.I.V.U. FAVEROLLES - LES PINTHIERES*

Séance du mercredi 29 février 2016

Convocation du 12 février 2016

Le lundi 29 février 2016, Le comité syndical légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Faverolles en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Calmus Philippe,

Etaient présents :

Titulaires : Mmes DAINNAIN et POUILLY, MM. CALMUS, GASNIER, GOUDIN, MAUNY.

Suppléants : MM. BRUN, GUILLAIN, HANQUEZ

Procuration : Mr SEMETEYS à Mr GUILLAIN

Mme HENRY secrétaire du SIVU assiste également à la réunion

Avant l'ouverture de la séance, Mr le Président, demande aux membres du SIVU de bien vouloir répondre aux mails qu'ils leurs sont envoyés.

Rappel de la date du vote du Budget Primitif le mardi 05 avril 2016 à 19H30.

### **I) Approbation du Dernier Compte-Rendu**

Aucune remarque sur le dernier compte-rendu, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **II) Election du Secrétaire de Séance**

Mr Franck GUILLAIN est désigné secrétaire de séance

### **III) Point sur le personnel**

- **Compte rendu entretien professionnel :** Mr le Président laisse la parole à Mr GASNIER qui a réalisé les entretiens.
  - Mme Gruchy est très heureuse de prendre sa retraite.
  - Mmes Menager, Lemaire et Hentschel sont désireuses de se former.
  - Mme Hentschel est enthousiaste à l'idée de s'occuper du restaurant scolaire suite au départ en retraite de Mme Gruchy
  - Mme Conin a fait un entretien très bref
  - Mme Alves a également été reçue, même si cela n'était pas obligatoire. Celle-ci est très demandeuse quant aux formations.

Toutes ont signalés la bonne entente qu'il y avait entre elles.

- **Remplacements à envisager durant l'année :**
  - Lors du voyage à Cancale, il faudra remplacer Mme Conin.  
Mme Hentschel la remplacera du 21 au 26 mars  
Mme Alves la remplacera du 27 juin au 02 juillet.
  - Il faudra prévoir le remplacement de Melle Herouin à compter du 24 septembre 2016.

Mr le Président la rencontrera pour faire un point avec elle quant à son devenir. Il est envisagé de contacter Pôle Emploi pour recruter un agent en CAE-CUI. Les modalités du poste sont à définir ultérieurement pour un recrutement au 01 septembre 2016.

- **Primes annuelles :**
  - Il faut prévoir la rémunération de Mme Conin lors du voyage à Cancale. Renseignements pris auprès de la CC4V, il est choisi de payer 2 heures de nuit supplémentaire x 5 jours x deux voyages, ce qui représente 500 Euros.
  - Il faut également prévoir au Budget Primitif les primes qui seront attribuées au personnel dans l'année.

Il est décidé d'allouer une enveloppe de 2 500 Euros à répartir selon les critères définie sur la délibération n° 14 /2013 (Base annuelle pour un contrat de 35h/semaine =449.29€ proratisée en fonction du contrat avec un coefficient compris entre 0 et 8).

- Pour le départ en retraite de Mme Gruchy il lui sera versé une prime exceptionnelle sur son traitement du mois d'avril, correspondant à la somme de 800 Euros.

#### **IV) Point financier**

##### ➤ **Orientations budgétaire 2016 :**

- Chaudières école :  
Il y a actuellement 2 chaudières vieillissantes à l'école. Comme évoqué lors du dernier Conseil Syndical, Mr Courant s'est renseigné quant aux différents systèmes de chauffage possible. Des devis seront présentés lors du prochain Conseil Syndical mais la dépense lourde.
- Point sur le matériel informatique :  
Mr Semeteys étant absent, un point sera fait lors du prochain Conseil Syndical.
- Point sur le voyage à Cancale :  
Mr le Président informe les membres du Conseil Syndical à titre informatif que le cout du voyage à Cancale est de ± 10 000 Euros, entre le transport, les heures de nuit et le remplacement de Mme Conin.
- Il faudra prévoir l'achat d'un four étuve pour le réchauffage des plats à compter du 18 avril 2016. Mr Gasnier a contacté plusieurs fournisseurs, il faut compter environ 3 200 €. Le conseil est d'accord pour que Mr Gasnier contacte le fournisseur pour prévoir une installation pendant les prochaines vacances. De plus il est envisagé de vendre la cellule de refroidissement (qui n'a servi qu'une ou deux fois) ainsi que la friteuse.

#### **V) Points divers**

- Mme Pouilly prend la parole pour informer les membres du Conseil Syndical que la CC4V lors de sa dernière séance s'est prononcé favorablement quant à l'achat des jeux pour la cours des maternelles.  
Mr le Président en profite pour annoncer que la CC4V a payée toutes les factures concernant la mise à disposition de Mme Conin et du restaurant scolaire ont été réglées.  
Ne reste plus que les frais liés au fonctionnement du centre de loisirs, ainsi que la cote part de la TVA sur les travaux de construction des bâtiments.
- Un courrier sera adressé aux parents avec les factures de cantine du mois de février, pour les informer des changements qui auront lieux quand les repas seront livrés par la cuisine centrale.
- Mr PARENT passera dans toutes les unités de restauration pour une observation du fonctionnement de l'unité et un débriefing sera effectuer avec le personnel à l'issue du service (coût 240€ / jour). Suivant le jour de passage le président où Mr Gasnier assisteront au débriefing.
- Une réunion a eu lieu avec la directrice de l'école pour l'organisation d'un exercice dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité). Mr Guillain sera le correspondant du SIVU pour l'organisation de l'exercice.

Plus de question, fin de la séance à 21H00